



République Tunisienne
Ministère de l'Agriculture des
Ressources Hydrauliques et de la pêche
CRDA de Sfax



AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIQUE TUNISIENNE

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE INTEGRE DU GOUVERNORAT DE SFAX

Code du Projet : TUN N°1007

La république tunisienne a obtenu un montant de 24.33 Million Euro sous la forme de prêt de la Banque Islamique de Développement pour financer le Projet de développement agricole intégré du gouvernorat de Sfax.

Objectifs du projet

Le projet contribue à :

- Améliorer de l'infrastructure de base
- Développer du secteur agricole
- Réduire de la pauvreté et amélioration des conditions de vie
- Améliorer l'accès à l'encouragement économique inclusif par le biais de micro finance participative.

Le projet comprendra les composantes suivantes :

➤ Composante 1 : Développement des infrastructures rurales

- ↪ Travaux de conservation des eaux et du sol
- ↪ Aménagement hydro agricole
- ↪ Alimentation en eau potable
- ↪ Plantation pastorale
- ↪ Création et réhabilitation des pistes agricoles
- ↪ Création des forages de reconnaissance et d'exploitation agricole
- ↪ Apurement foncier
- ↪ Technologie de dessalement de l'eau

➤ Composante 2 : Développement des systèmes de production et de commercialisation

- ↪ Le renouvellement des oliviers âgés
- ↪ La Certification de l'agriculture biologique
- ↪ La création des parcelles de démonstration
- ↪ Acquisition des citernes à lait et des broyeurs
- ↪ Acquisition des unités de culture hydroponique fourragère
- ↪ L'encadrement des agriculteurs
- ↪ Technologie de résistance des oliviers à la sécheresse
- ↪ Renforcement et encadrement des organismes professionnels

➤ Composante 3 : Renforcement de la capacité économique à travers le financement participatif

- ↪ Recrutement d'un expert individuel
- ↪ Recrutement d'une institution financière

➤ Composante 4 : Renforcement des capacités de l'unité de projet

Les acquisitions de Biens et de Travaux seront effectuées conformément aux Directives pour la Passation des marchés financés par la Banque Islamique de Développement (édition de mai 2009 révisée en février 2012). Les marchés de services de consultants seront passés conformément aux Directives pour l'Utilisation des Consultants dans le cadre de projets financés par la Banque Islamique de Développement (édition de mai 2009 révisée en février 2012).

Marchés des biens

- ↪ La passation des marchés pour l'acquisition des citernes à lait, les machines broyeuses et des unités de culture hydroponique sera effectuée par Appel d'offres national (NCB).
- ↪ La passation des marchés de matériel roulant, des équipements bureautiques et matériels informatiques sera effectuée par consultation (National shopping).

Marchés des travaux

- ↪ La passation des marchés pour les travaux de conservation des eaux et du sol, création des mini périmètres irrigués, plantation pastorale, création des nouveaux Systèmes d'Alimentation en Eau Potable et réhabilitation des réseaux existants, Aménagement, revêtement et réhabilitation des pistes agricoles, renouvellement des oliviers âgés et démonstration à la parcelle sera effectuée par Appel d'offres national (NCB).
- ↪ La passation des marchés pour les travaux d'électrification rurale sera effectuée par gré à gré avec la STEG (Direct contracting).
- ↪ La passation des marchés pour l'apurement foncier sera effectuée par convention avec l'Agence Foncière Agricole (AFA) (Single source).

Sélection de consultants

- ↪ Les services de consultant pour la réalisation et la certification des études, la préparation des dossiers d'appel d'offres et la supervision des travaux seront acquis par une mise en concurrence utilisant la méthode de sélection basée sur la qualité et le cout (SBQC) à partir d'une liste restreinte de bureaux d'études des pays membre de la BID (QCBS/MC).
- ↪ La sélection d'un consultant individuel pour le renforcement de la capacité économique à travers le financement participatif sera effectuée par une mise en concurrence utilisant la méthode de sélection basée sur la qualité et le cout (SBQC) à partir d'une liste restreinte des experts individuels des pays membre de la BID (QCBS/MC).
- ↪ La sélection d'une institution financière pour gérer la ligne de crédit sera effectuée par une mise en concurrence utilisant la méthode de sélection basée sur la qualité et le cout (SBQC) à partir d'une liste restreinte des institutions financière locales (QCBS/LC).
- ↪ La sélection d'un bureau de formation pour l'encadrement des agriculteurs sera effectuée par une mise en concurrence utilisant la méthode de sélection basée sur la qualité et le cout (SBQC) à partir d'une liste restreinte des bureaux de formation locaux (QCBS/LC).
- ↪ La sélection d'un institut de recherche pour la technologie de dessalement des eaux sera effectuée par une mise en concurrence utilisant la méthode de sélection basée sur la qualité et le cout (SBQC) à partir d'une liste restreinte instituts locaux (QCBS/LC).
- ↪ La sélection d'un bureau de certification de l'agriculture biologique sera effectuée par une mise en concurrence utilisant la méthode de sélection au moindre cout (SMC) à partir d'une liste restreinte bureaux locaux (LCS/LC).
- ↪ La passation des marchés pour Technologie de résistance des oliviers à la sécheresse sera effectuée par convention avec l'institut d'olivier (Single source).
- ↪ La passation des marchés pour le renforcement et l'encadrement des organismes professionnels sera effectuée par convention avec l'office d'élevage et de pâturage (OEP) (Single source).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements supplémentaires et doivent confirmer leur intérêt par écrit auprès de :

Monsieur Mourad Ben Amor

Directeur de l'unité de gestion par objectifs pour l'exécution du PDAI de Sfax

Commissariat Régional au Développement Agricole de Sfax

Rue commandant Bejaoui 3018, BP 1079, Sfax - Tunisie

Tel: + 216 74226977 - + 216 74226979

Fax : + 216 74 225399

Courriel: crda.sfax@iresa.agrinet.tn

ugp.pdaisfax@iresa.agrinet.tn

Site Internet: www.crda-sfax.agrinet.tn

Veillez noter que les candidats soumissionnaires souhaitant obtenir des renseignements supplémentaires sur les acquisitions en cause ou sur le projet en général doivent, sauf mention contraire, prendre contact avec l'organisme en charge du projet (UGP/CRDA DE SFAX) et non la BID.